



**Service de Pastorale Liturgique et Sacramentelle**  
Maison diocésaine de Keraudren – Espace Ozanam  
110 rue E. de Tremaudan, 29200 BREST  
02 98 34 63 97 - [liturgie@diocese-quimper.fr](mailto:liturgie@diocese-quimper.fr)  
[www.liturgie29.com](http://www.liturgie29.com)



## **Commission « Concerts et représentations dans les lieux de culte »**

# **Église et Salle de Spectacle**

## **Analogies et différences**

De nombreuses demandes de concerts dans les églises et les chapelles ont pour motivations principales leur bonne acoustique, la beauté de leur architecture et leur jauge souvent bien adaptée au nombre de personnes attendues. A partir de ce constat, il est apparu utile de proposer un document de réflexion qui permette aux organisateurs de formuler leurs demandes de façon plus ajustée à la nature spécifique des églises et des chapelles.

### **Préambule**

Il est intéressant d'avoir un aperçu des rapports entre l'architecture des lieux et la musique qui y est jouée ou chantée selon les époques.

Dans l'antiquité, les architectes grecs et romains avaient remarqué que la voix s'élevait dans l'air par degrés ; ils ont ainsi conçu les théâtres antiques selon le même principe et les ont construits en gradins et en arc de cercle, la partie scénique étant souvent placée devant un mur jouant le rôle de fond de scène et de réflecteur acoustique. Ainsi chaque spectateur pouvait voir et entendre dans de bonnes conditions ce qui se passait au théâtre. Ce n'est pas un hasard si cette disposition en gradins a été reprise dans nombre de salles de spectacles contemporaines.

Au moyen âge, les architectes qui ont conçu les églises romanes ont intégré dans leurs préoccupations architecturales la dimension du traitement acoustique des voix pour que le culte divin y soit rendu avec tout le respect et la splendeur qui lui est dû et que le chant liturgique s'y déploie dans toute sa richesse. Cette unité entre le chant et le culte se retrouve dans le mot – chœur – qui désigne, à la fois la partie où est célébrée le culte, et le groupe de chanteurs qui chante la musique composée pour celui-ci.

On peut observer qu'à la partir du X<sup>ème</sup> siècle se développent simultanément l'architecture romane et le chant grégorien qui est monodique. Le passage de l'art roman à l'art gothique s'accompagne, sur le plan musical, du développement de la polyphonie qui s'adapte aux nouvelles dimensions des églises.

Après la Renaissance et particulièrement à partir des XVII<sup>ème</sup> et XVIII<sup>ème</sup> siècles, l'apparition d'autres commanditaires et d'autres fonctions que celles liées à la liturgie favorisèrent l'essor de la musique instrumentale et lyrique et nécessitèrent la création

de lieux et de salles adaptés à ces nouveaux répertoires : salles pour les réceptions, les bals et les concerts, théâtres et salles de spectacles. Depuis cette période, les compositeurs ont quasiment toujours intégré dans leur processus de création la nature et les caractéristiques architecturales des lieux dans lesquels ils prévoyaient de faire jouer leur musique.

## Principales caractéristiques d'une salle de spectacle

---

Une salle de spectacle est un lieu conçu **spécifiquement** pour accueillir des spectacles ou des manifestations culturelles dans des conditions de confort et de sécurité pour les spectateurs, les artistes et le personnel attaché à la salle.

A cet effet, la salle de spectacle <sup>(1)</sup> se compose principalement de deux zones spécifiques :

- la salle affectée aux spectateurs. Elle est traitée de façon à ce qu'ils soient confortablement installés, voient bien et entendent bien ce qui est présenté dans l'espace scénique. Lorsqu'elle est bien conçue, elle favorise une certaine proximité avec les artistes.
- l'espace scénique affecté aux acteurs, musiciens, danseurs, pour qu'ils y présentent leur art dans de bonnes conditions, c'est-à-dire :
  - en ayant l'espace suffisant pour exercer leur art.
  - en bénéficiant des conditions de lumière et d'acoustique nécessaires.
  - en ayant des coulisses permettant les changements de costumes ou de décors.

La salle qui accueille les spectateurs est le plus souvent équipée avec des gradins fixes ou parfois démontables. Son acoustique est étudiée pour atténuer les sons provenant du public.

L'espace scénique n'est pas accessible au public. Il est conçu pour que le son soit dirigé vers la salle et, sur le plan visuel, pour que tous les éléments techniques soient dissimulés afin que le regard du spectateur soit uniquement dirigé vers le spectacle présenté.

L'espace scénique est normalement équipé en matériel lumière, en matériel son, en matériel vidéo et permet l'installation de décors. Il est complété par des loges pour que les artistes puissent se changer et se préparer. Des locaux techniques pour le stockage du matériel et les régies complètent le dispositif technique. Leur accès est réservé et interdit au public.

Dans une salle de concert ou de spectacle, tout est organisé en fonction de la finalité du lieu : la présentation de spectacles variés.

<sup>(1)</sup> Il existe d'autres modèles architecturaux destinés exclusivement aux concerts mais on les trouve principalement en Europe Centrale (Vienne, Prague) et, à notre connaissance, ils n'ont pas d'équivalent en Bretagne.

## **Caractéristiques d'une église ou une chapelle**

---

C'est un édifice, souvent d'une grande valeur esthétique et patrimoniale, qui a été conçu pour la prière des fidèles et pour le culte. C'est pourquoi il est **consacré** (et non pas inauguré comme on le fait pour une salle de spectacle).

Le droit français (loi du 9 décembre 1905) lui reconnaît une affectation exclusive au culte, rejoignant ainsi les prescriptions de droit de l'Église (cf. canon 1210) pour qui une église ou une chapelle sont destinés au culte de manière exclusive du fait de leur consécration ou bénédiction.

Si le même droit canon prévoit la possibilité exceptionnelle d'activités non cultuelles, elles ne doivent être contraires à la « sainteté du lieu » qui subsiste en dehors des offices religieux.

Pour en exprimer sa signification religieuse et cultuelle, le plan de l'église est le plus souvent en forme de croix avec un transept plus ou moins réduit pour certaines chapelles. De même, la plupart du temps, l'église a son chœur orienté vers Jérusalem et le soleil levant pour symboliser la Vie Nouvelle donnée par le Christ mort sur la croix et ressuscité.

### **L'église a une organisation spatiale spécifique :**

- le **Sanctuaire** : lieu où se trouve l'autel et l'ambon, séparé de l'endroit où se trouvent les fidèles. En principe, seuls les ministres du culte rentrent dans le sanctuaire.
- la **Nef et le Transept** où se rassemblent les fidèles qui sont orientés vers le sanctuaire et l'autel. C'est pourquoi, depuis le Concile Vatican II, un autel où est célébré le culte a souvent été ajouté à l'entrée du sanctuaire ou à la croisée du transept qui est alors intégré dans le sanctuaire.

### **L'église a également un mobilier spécifique :**

- l'**Autel** : On ne pose rien dessus, car il est consacré. L'autel n'est pas une table ordinaire, mais le lieu du Sacrifice Eucharistique où Dieu se rend présent dans le pain et le vin consacré.
- l'**Ambon** : C'est le lieu de proclamation de la Parole de Dieu. C'est là que se placent ceux qui, dans la liturgie, spécialement au cours de la messe, ont à faire la lecture des textes sacrés. C'est là aussi que se place celui qui fait l'homélie.
- le **Tabernacle** : C'est l'écrin où l'on conserve le Saint-Sacrement (le corps du Christ sous la forme d'une hostie). Il peut se situer dans une chapelle autre que le sanctuaire. C'est un lieu consacré à la prière.

Et comporte également souvent

- un **Baptistère** : C'est la chapelle où se trouvent les fonts baptismaux : une cuve plus ou moins grande, en marbre, en pierre ou en métal destinée à recevoir l'eau du baptême par aspersion, geste que fait le prêtre en versant l'eau baptismale sur la tête du baptisé.
- un **Orgue** : qui soutient la prière de l'assemblée.

- une **Statuaire** : En Occident, l'Église a mis l'accent sur les concepts d'incarnation et de résurrection. L'importance et la dignité du corps est signifiée par la présence de statues, soit isolées, soit présentées dans les retables. Les statues des Saints signifient également la Communion des Saints à laquelle croit l'Église. Elles rappellent aux fidèles que ceux-ci ont été des témoins de l'Évangile et qu'ils les précèdent dans la Vie Eternelle.
- des **Vitraux** : Ils habillent les baies vitrées et colorent la lumière qui éclaire l'intérieur de l'église. Ils peuvent être figuratifs, représenter des scènes de vie ou raconter une histoire. Ils ont souvent eu un rôle important dans l'enseignement religieux. Ils peuvent également être abstraits. En raison de leur rapport particulier à la lumière ils sont riches de significations plus profondes, allégoriques, symboliques et morales.

Le Sanctuaire et l'autel sont particulièrement mis en valeur par l'architecture et son environnement, avec souvent un éclairage spécifique et une sonorisation adaptée.

Dans cette organisation, la nef ainsi que le transept sont équipés de chaises ou de bancs pour permettre le rassemblement de la communauté chrétienne. Il n'y a pas de traitement acoustique spécifique de ces zones car il convient que les fidèles puissent participer aux offices, en particulier par le chant.

Les bas côtés, par rapport à la nef, n'ont pas vocation à accueillir prioritairement les fidèles. Aussi peuvent-ils comporter des « places aveugles ».

Une sacristie complète souvent l'ensemble. Elle permet au prêtre de se préparer pour l'office et de ranger les objets nécessaires au culte, en particulier les vases sacrés. En raison de leur construction souvent ancienne, seules certaines églises sont équipées de sanitaires à proximité de la sacristie.

Dans une église, **tout est destiné à la célébration du culte divin. Tout ce qu'elle contient est au service du culte, de la méditation et de la prière.**

## **Conclusion**

---

On ne peut pas s'attendre à ce qu'une église ou une chapelle satisfasse complètement aux caractéristiques recherchées dans une bonne salle de spectacle. L'inverse serait également vrai mais cette situation est infiniment plus rare

Indépendamment de la finalité du lieu, certaines musiques ne sont pas adaptées à l'acoustique d'une église ou d'une chapelle (par exemple certaines musiques amplifiées).

Pour qu'un programme de concert soit adapté à une église ou une chapelle, il faut que, dans sa conception et sa réalisation (mise en scène incluse), il soit naturellement en cohérence avec son architecture, en particulier sur le plan sonore, mais également et surtout, en harmonie avec le caractère sacré de l'église qu'il convient de respecter impérativement puisque l'église conserve ce caractère sacré pendant les répétitions et la représentation.